



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 14 décembre 2023

Date de convocation : 07 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 74

Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Ors, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/157 portant annulation des dettes des usagers des aires d'accueil des gens du voyage de période COVID en cas de remboursement de leur dettes 2023 ou avis d'expulsion des usagers irréguliers

Membres présents (53 titulaires et 1 suppléant) : WAXIN Vincent, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DAUCHET Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres excusés (4) : DOYER Claude, BONIFACE Patrice, HAVART Ludovic, SOUPLY Paul

Membres absents (7) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RIQUET Alain, TRIOUX COURBET Sandrine, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (9) : BASQUIN Alexandre à DUDANT Pierre-Henri, PORTIER Carole à WAXIN Vincent, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, COLLIN Denis à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, GOURAUD Francis à GOETGHELUCK Alain, JUMEAUX Stéphane à OLIVIER Jacques, DOERLER-DESENNE Axelle à QUEVREUX Patrice

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2023/157 portant annulation des dettes des usagers des aires d'accueil des gens du voyage de période COVID en cas de remboursement de leur dettes 2023 ou avis d'expulsion des usagers irréguliers

L'aire d'accueil des gens du voyage de Caudry présente des impayés de loyers (droit de place et paiement des fluides) entre 800 € et jusqu'à 2960 € par emplacement soit une dette globale de **30 102 € pour la période de janvier à juin 2023** + la période de facturation COVID.

	Facture	Encaissement regie	Titre	Reste à recouvrer
Période COVID	6 836,70	0,00	7 036,80	6 669,20
Facturation de janvier à juin	41 453,37	18 300,00	23 153,39	23 202,89
COVID	230,20	0,00	230,20	230,20
Total général	48 520,27	18 300,00	30 420,39	30 102,29

Les impayés de loyers sont fortement liés à l'envolée des coûts d'électricité, hausse qui n'a été répercutée que partiellement sur les aires d'accueil.

	AAGV Caudry (€)	AAGV Le Cateau (€)	Total (€)
Consommation € 2022	26 121,00	5 485,91	31 606,91
Consommation € 2023	131 130,48	25 539,12	156 669,61
Bouclier tarifaire	-30 234,00	-6 200,00	-36 434,00
Conso 2023 avec bouclier Tarifaire	100 896,48	19 339,12	120 235,61
Refacturation AAGV	56 342,00	11 993,40	68 335,40
Reste à charge EPCI	44 554,48	7 345,72	51 900,21

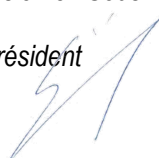

Afin d'encourager les résidents à rembourser les impayés de loyer, il a été proposé un effacement de la dette COVID en cas de régularisation sous une période de 1 mois.

Sur les 15 emplacements de l'aire d'accueil des gens du voyage de Caudry, seulement deux sont à jour pour le paiement de leurs factures. En outre, il est constaté la présence de plusieurs lieux d'habitation (caravanes ou mobil home) par emplacement entraînant une surconsommation d'électricité.

Il est rappelé que le non-respect du règlement intérieur peut conduire la collectivité à engager une procédure d'expulsion pour non-paiement du droit de stationnement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- **D'autoriser Monsieur le Président à saisir le tribunal Administratif d'une demande d'expulsion en référé « mesure utiles » pour les emplacements n'ayant pas régulariser leurs situations ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document intervenant sur ce sujet ;**
- **D'accepter l'annulation exceptionnelle du titre de recette 2020 n°275/2022 pour 367,60 € ;**
- **D'accepter l'annulation exceptionnelle des titres de recette 2020 n°274, 738 et 739 pour 790 € ;**
- **D'imputer les dépenses correspondantes à l'annulation des titres de recette d'une dette d'exercice antérieur à l'article 673 du Budget Principal.**

<p>Acte rendu exécutoire par Publication le 18/12/2023 Transmission en Sous-Préfecture le 18/12/2023 <i>Vu, Le Président</i></p> 	<p><i>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits</i> Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional</p>  <p>Serge SIMEON</p>
---	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_157
Objet :	Délibération 2023/157 portant annulation des dettes des usagers des aires d'accueil des gens du voyage de période COVID en cas de remboursement de leur dettes 2023 ou avis d'expulsion des usagers irréguliers
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Identifiant unique :	059-200030633-20231214-2023_157-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20231214-2023_157-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2023_157.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20231214-2023_157-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	525.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	18 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 décembre 2023 à 12h09min37s	Reçu par le MI le 2023-12-18